

Rapport P-29 A/P-38 A de la commission des pétitions chargée d'examiner les pétitions No 29 et 38, intitulées: «Nuisances dans le quartier de Plainpalais depuis qu'il y a le Jackfil (Nouveau Palais/Uni-Mail» et «Pour la survie du Palais».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 14 mai 2002)

Le Conseil municipal renvoie les pétitions Nos 29 et 38 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- de prendre acte du jugement du Tribunal administratif qui aboutit à la fermeture de cette salle;
- de formuler ses préoccupations quant à la disparition d'un lieu qui répondait à un besoin en fournissant un endroit sûr, proche et adapté aux adolescents dès 16 ans;
- d'étudier, en collaboration avec la Délégation à la jeunesse de la Ville de Genève, quelles mesures il faudrait prendre afin de trouver des lieux adéquats pour répondre aux besoins de ces jeunes.